

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
2/04/2025

Date d'affichage de convocation
2/04/2025

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 9 avril 2025,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué pour la seconde fois sans obligation de quorum suite à l'annulation de la séance du 1er avril 2025, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents :

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Claire CROIXMARIE, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHER, Arnaud BOUTIER, Annick BOKAN, Marc CONGARD, Evelyne COURTECUISSÉ, Nathalie SENU, Jean-Marie THEBAULT

Date de la séance :

9 avril 2025

Objet :

Aide facultative n°14/2025

Aide financière
Dettes d'énergie

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ à Madame _____, domiciliée à Magny-les-Hameaux : 1
_____, une aide financière pour prendre en charge une dette d'électricité
d'un montant de 1 871,83 €.

PRÉCISE que la somme totale de 1 871,83 € sera versée directement auprès d'EDF et
que le remboursement s'effectuera selon les modalités convenues dans le contrat de
prêt conclu entre le CCAS et Madame _____

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 17/04/2025

Certifié exécutoire le : 17/04/2025

Le Président du C.C.A.S



Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20250409-DCCAS250409A14-DE
BERNARD HOUILLON 2025/04/09 17/04/2025